

CS Apiculture

Certificat de Spécialisation apicole
Formation continue



PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES ET DÉBOUCHÉS :

Se spécialiser en apiculture et approfondir les techniques.

Le titulaire du CS apiculture travaille sur une exploitation apicole ou agricole, en tant que salarié(e) apicole ou technicien apicole.

Après plusieurs saisons de pratique, l'installation est envisageable.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Amener le stagiaire à maîtriser les gestes techniques nécessaires à la conduite du rucher, à la multiplication du cheptel, à la récolte et aux conditionnements des produits de la ruche.

CONTENU DE LA FORMATION :

Réaliser la conduite des colonies:

- Élaboration d'un plan de production (indicateurs de production, itinéraires techniques)
- Suivi et les interventions sur les ruches: diagnostic de l'activité des colonies
- Qualité des interventions

Réaliser la multiplication des colonies:

- Opérations liées à la production d'essaims (constitution et suivi du développement de l'essaim)
- Opérations liées à l'élevage de reines (détermination de la colonie souche: mode opératoire)

Mettre en œuvre la récolte et le conditionnement des produits apicoles:

- Détermination des périodes de récolte
- Préparation du matériel et des équipements en vue de la récolte
- Régulation des paramètres de qualité des produits récoltés
- Respect de la réglementation

Diversifier sa gamme de produit:

- Diversification par la transformation alimentaire ou non alimentaire
- Commercialisation de ses produits

Intégrer les règles de sécurité à son activité professionnelle:

- Mise en œuvre du Sauveteur Secouriste au Travail dans le cadre de son activité professionnelle

Améliorer sa technique de recherche d'emploi ou d'insertion professionnelle:

- Efficacité des actions de recherche de stage et d'emploi

Mettre en œuvre les acquis en milieu professionnel:

- Stage en entreprise de 12 semaines pour suivre la saisonnalité de l'activité apicole

Modalités pédagogiques :

Mise en situation professionnelles, apprentissage théoriques et pratiques

Structure du diplôme et dispositif d'évaluation :

Diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt.

Evaluation de certification par UC (Unités Capitalisables), l'ensemble des UC est à acquérir dans un délai de 5 ans.

Le cumul des trois Unités Capitalisables donne accès à la certification, la réussite à un UC donne lieu à une attestation de capacité.

RYTHME ET DUREE DE LA FORMATION :

Formation à temps plein: 15 semaines en centre soit 525 heures et 14 semaines de formation en milieu professionnel soit 490 heures.

Une rentrée par an : 1^{er} trimestre

Lieux de formation : Marvejols, La Canourgue, Florac

CONDITIONS D'ADMISSION:

Avoir 18 ans.

Accessible aux candidats titulaires d'un BP, BAC Pro ou BTS du secteur de la production agricole

Dérogation possible sous condition.

Les candidats sont sélectionnés sur entretien de motivation et de positionnement, leurs aptitudes à la réussite du parcours de formation et sur leur capacité à travailler dans le secteur de l'apiculture.

STATUTS ET RÉMUNÉRATION (nous contacter pour analyse au cas par cas selon les statuts) :

Demandeur d'emploi, salarié en reconversion ; porteur de projets

Salarié en CDD ou CDI : financement de la formation possible dans le cadre d'une reconversion professionnelle (ex : CPF de transition)

Autres cas : à étudier (ex : possibilité de valider un module ou plusieurs modules)

Possibilités de rémunération selon les statuts

Personne en situation de handicap : nous contacter.

LES ATOUTS DU CENTRE :

Une équipe pluridisciplinaire

Des supports de formation tels que: le rucher pédagogique de La Canourgue et l'atelier agroalimentaire de Florac

Intervention sur le rucher d'un professionnel

Des visites en milieu professionnel

Un accompagnement individualisé tout au long de la formation

CONTACTEZ-NOUS : CFPPA de la Lozère

SITE DE MARVEJOLS

1 Avenue des Martyrs de la Résistance
48100 MARVEJOLS
Tél : 04.66.32.02.39

Taux de réussite à l'examen (2020):	100 %
Taux d'insertion professionnelle (2020):	33 %
Taux d'appréciation des bénéficiaires (2020):	74 %

Mail cfppa.lozere@educagri.fr

www.epl-lozere.fr



Mis à jour le 05/10/2021



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

